

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 23 (1993)
Heft: 1

Rubrik: Relevé dans la presse : de beaux voyages en fauteuil roulant

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Vous arrive-t-il souvent de poser cette question parce que vous avez mal entendu? Si oui, il est grand temps d'entreprendre quelque chose pour y remédier.

Faites-vous contrôler l'audition sans frais et sans engagement en prenant simplement rendez-vous par téléphone.

Test gratuit de l'ouïe

tous les jours, sur rendez-vous

Micro-Electric Appareils Auditifs SA

La Chaux-de-Fonds tél. 039-234023

57, avenue Léopold-Robert, à la Pharmacie Centrale, Dr. P.A. Nussbaumer

Fribourg avenue de la Gare 4 tél. 037-223042

à la Pharmacie de la Gare à Marca

Genève 10, rue de la Croix d'Or tél. 022-3112870

2^{ème} étage, lift

Lausanne 2, place St-François tél. 021-3125665

angle rue Pépinet, 3^{ème} étage, lift

Neuchâtel Grand-Rue 7, 1^{er} étage tél. 038-256677

Fournisseur AVS - AI - AMF - CNA

micro-electric
APPAREILS AUDITIFS SA

J'ACHÈTE

bijoux en or, montres de poche et bracelets-montres, armes anciennes, fusils, revolvers, sabres, etc., monnaies or et argent, timbres-poste, cartes postales, tapis, tableaux, pendules, bronzes, anciens livres, gravures, art déco et art 1900.

Paie comptant et en discrétion
Se rend à domicile

F. TSCHUMI

Rue Matile 6 - 2005 Neuchâtel 5
Tél. 038/24 24 49

De beaux voyages en fauteuil roulant

En présentant un dossier sur les voyages pour les personnes handicapées, «Magazine CFF» prêche bien sûr pour sa paroisse, au vu des efforts accomplis par la régie pour faciliter leurs déplacements, mais on saluera comme il se doit l'une de ses dernières enquêtes, «Handicapés, en voiture». Enquête qui intéressera non seulement ceux qui ont charge de divers types de personnes à transporter, IMC ou autres, mais aussi ceux qui ne peuvent tout simplement plus se mouvoir pour raisons d'âge. Rappelons à ce propos que les compagnies aériennes ont pensé aux passagers âgés et mettent à leur disposition, dans les aéroports, des chaises roulantes, pour qu'ils ne se fatiguent pas et atteignent sans encombre leur escalier d'embarquement.

Facilités dans les gares

Outre la voiture spéciale pour les groupes en fauteuil roulant (voir plus bas), les CFF facilitent ce type de transport de bien d'autres manières encore: 106 gares, appelées points d'appui, ont été dotées de plates-formes élévatoires pour le chargement et le déchargement des fauteuils roulants, peut-on lire. Ces plates-formes sont appelées «mobilifts». On apprend par ailleurs que l'on trouve maintenant un compartiment pour les utilisateurs de fauteuils dans tous les Intercity, une partie des directs, et dans les régionaux «Colibri». «Toujours davantage de gares, poursuit notre magazine, sont équipées de rampes ou d'ascenseurs permettant la circulation des fauteuils» (155 gares en juin 1992). Occasion de parler aussi d'autres handicaps: 61 gares disposent de microphones et d'amplificateurs à induction aux guichets pour les mal-entendants. A Zurich, un nouveau système d'information et de cheminement pour les mal-voyants et les aveugles est testé sur une large échelle.

Et les autres transports publics?

Un spécialiste des questions d'intégration des handicapés, M. Anton Scheidegger, émet un autre désir, celui que les handicapés qui sont aptes à se déplacer seuls ou avec un accompagnant devraient aussi pouvoir emprunter les transports publics régionaux. La tendance à confier à des entreprises privées le transport des personnes en fauteuil à courte distance ne lui plaît guère. «Nous sommes d'avis, dit-il, que le recours aux moyens de transport spécialisés devrait rester l'exception. C'est pourquoi le système des gares équipées de «mobilifts» devrait être encore développé. Gravier des marches doit devenir une notion dépassée.»

Voiture spéciale CNA

Ce reportage nous fait aussi pénétrer dans la voiture spéciale créée pour permettre aux personnes en fauteuil de voyager en groupe. Mise en service en automne 1991, elle fait partie d'un programme global en faveur des personnes handicapées, et son aménagement a été financé par la CNA (Caisse nationale d'assurances). Elle concerne surtout le transport de groupes (sportifs, par exemple) ou de sociétés, et permet de charger treize fauteuils en 7-8 minutes, lorsque tout se passe bien. Ce véhicule est en outre équipé de cellules solaires pour charger des batteries permettant d'actionner les plates-formes sans raccordement au réseau électrique. Il comporte des toilettes en circuit fermé et les portesses ouvrent grâce à de longs interrupteurs, accessibles du coude depuis un fauteuil.

Une nouvelle ère

«Les voyages en chaise sont entrés dans une nouvelle ère, s'exclame une participante, si l'on songe aux conditions d'autrefois. Combien de personnes ont dû parfois voyager au fourgon, en compagnie de poules et de chèvres!» Une autre ajoute: «Lorsqu'il n'y avait personne pour m'aider, je devais me traîner à quatre pattes dans le train. J'avais les mains, puis mon amie poussait les jambes.» Mais ils sont nombreux aussi à déplorer la discrimination tarifaire entre leurs groupes et les groupes ordinaires, joueurs de quilles par exemple, qui eux, ont droit au billet collectif... Rien n'est jamais parfait. Souhaitons néanmoins bon voyage... dans la nouvelle année, à tous ceux qui, pour raison d'accident, de maladie, ou simplement d'âge, utiliseront ces réalisations nouvelles pour se détendre et se déplacer.

Un vœu? Un seul... C'est peu, à un moment de l'année où ils vont plutôt par centaines que par dizaines. Mais le peu se compense parfois par le mieux. Sortons donc cet unique souhait de notre hotte et souhaitons-lui bon vent:

Que les jeunes adultes et les adultes moyens, c'est-à-dire déjà d'un certain âge, ne klaxonnent plus jamais, ni ne s'énervent ni ne s'agitent plus jamais derrière leur volant lorsque, à un passage pour piétons, un aîné ou une aînée traverse trop lentement à leur goût.

Que plus jamais le spectacle d'une vieille dame se habitant au risque de trébucher, son cabas au bras, en traversant une rue, terrorisé à la pensée qu'elle «fait trop long», ne nous soit donné. Ou d'un vieux monsieur courbé sur ses cannes, tentant en vain de faire vite pour ne pas importer les autos. Mais que plus jamais non plus nos parents ou grands-parents, qui jouissent paisiblement d'une retraite bien méritée comme on dit, n'oublient un seul instant que ceux qui sont encore dans la vie active, qui gagnent leur vie, qui élèvent une famille, ont le droit d'être fatigués. Et stressés. Ont le droit de ne pas arriver, à l'heure de l'opéra, dans leur meilleure forme. Ont le droit de refuser une agape ou de partir «à la rôde» le soir ou le week-end venu, parce que tout simplement ils sont claqués et souhaitent rester tranquilles.

Donnant-donnant. Ce qui, tout compte fait, donne non pas un seul, mais deux vœux. Résumés en un seul mot tout de même: tolérance.

L. P.

Liliane Perrin